

Interpellation des députés-es du district de la Broye-Vully :**quand est-ce que le Canton de Vaud fera****de la mobilité dans la Broye-Vully une priorité ?**

Le Conseil d'Etat a annoncé le 19 août 2011 qu'il débloquera 500 millions pour des projets porteurs et prioritaires dans le Canton. Sur l'enveloppe totale, 100 millions seront destinés à des projets d'énergies renouvelables, 50 millions viendront soutenir les entreprises et 25 millions seront affectés à la formation, aux crèches et au secteur du logement. Il restera 325 millions pour les projets d'agglomération. Il est regrettable que la Broye-Vully n'apparaisse pas de manière significative dans la distribution.

La Broye-Vully est pourtant une région en pleine expansion. Elle est un partenaire indispensable de la croissance économique du Canton de Vaud. De plus, notre région dispose d'un grand potentiel de développement en termes de logements et de développement économique. Elle pourrait permettre de désengorger la saturation de l'arc lémanique. Il est indispensable de prendre des mesures aujourd'hui, pour ne pas être confronté aux mêmes difficultés que celles rencontrées sur la région lémanique. Car en 2020-2030, il sera trop tard.

L'ouverture de l'autoroute A1, en 1997, a contribué à désenclaver une partie de la région de la Broye-Vully. Toutefois, il est indispensable de développer les autres infrastructures de transports pour soutenir son développement. Notre région a besoin d'investissements, afin de mettre en œuvre, notamment, les points suivants :

- 1) Un train toutes les demi-heures sur le réseau ferroviaire Payerne-Lausanne.
- 2) Le réaménagement de la route cantonale (RC 601) avec la mise en œuvre des travaux nécessaires sans restreindre la fluidité du trafic sur l'axe Avenches - Lausanne. Il est par exemple incompréhensible que les convois spéciaux soient détournés à l'intérieur des localités de Payerne et de Corcelles-près-Payerne, pour contourner le pont de la RC 601, bien trop bas, qui se trouve entre les deux localités.
- 3) Ainsi que le maintien en deux voies, dans chaque sens, du tronçon de la RC 601 entre le Chalet-à-Gobet et les Croisettes à Epalinges, accès indispensable aux véhicules en provenance et à destination des autoroutes lémaniques.

Au vu de ce qui précède, nous attendons des réponses claires aux questions suivantes :

1. **Le Canton de Vaud va-t-il étudier attentivement le problème de la mobilité dans la Broye-Vully ?**

- 2) Le Canton de Vaud est-il conscient de l'importance de l'axe Lausanne / Moudon / Lucens / Payerne / Avenches ?
- 3) Le Canton de la Vaud a-t-il prévu un programme technique et financier pour la mobilité dans la Broye-Vully ? Dans l'affirmative, à quelle date sera-t-il rendu public ?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

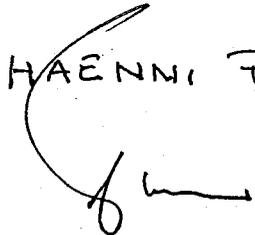
Pas de développement.

Pour la députation du district Broye-Vully

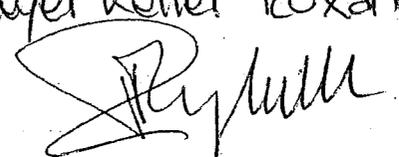
Jacqueline Rostan, Députée

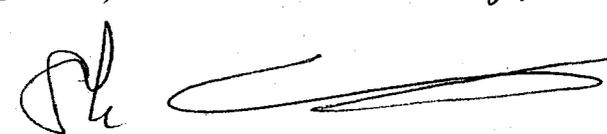
Payerne, le 18 septembre 2011

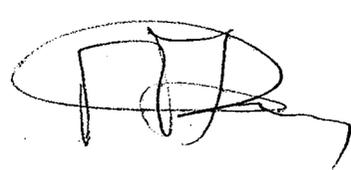
Rey-Marcus Alette
A. Rey

HAENNI Frédéric




Mayer Keller Roxane


CORVAMURAZ Philippe


Marc-André Borg


GAILLE Pierre-André


Jacques Nicolet


Philippe Modona


S-R Keller


Liste des députés signataires – état au 23 août 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dind Claudine
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel
Amarelle Cesla	Chapalay Albert 	Ducommun Philippe
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Ansermet Jacques	Chatelain André	Durussel José 
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Fiora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseith Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Valotton Michèle
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Glardon Julien
Borel Bernard	Debluë François	Glutz Félix 
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Golaz Florence
Bory Marc-André	Delay Elisabeth	Golaz Olivier
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria
Brélaz François	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grognoz Frédéric
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 23 août 2011

Guignard Pierre	Modoux Philippe		Rostan Jacqueline
Haenni Frédéric	Monod Alain		Roulet Catherine
Haldy Jacques	Montangero Stéphane		Ruey-Ray Elisabeth
Haury Jacques-André	Mossi Michele		Saugy Roger
Hurni Véronique	Mouquin Michel		Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Nicolet Jacques		Schwaab Jean Christophe
Jaquier Rémy	Pache Rémy		Schwaar Valérie
Jobin Philippe	Papilloud Anne		Schwab Claude
Jungclaus Delarze Suzanne	Payot François		Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André		Sonnay Eric
Kernen Olivier	Perrin Jacques		Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles		Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves		Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André		Uffer Filip
Mange Daniel	Poncet Gabriel		Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Progin Sylvie		Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe		Voilet Claude-Alain
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves		Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rau Michel		Vuillemin Philippe
Mayor Olivier	Reichen Gil		Walther Eric
Melly Serge	Renaud Michel		Weber-Jobé Monique
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette		Wehrli Laurent
Métraux Béatrice	Reymond Philippe		Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Rithener Christiane		Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rochat Nicolas		Zwahlen Pierre